



R'filter

Pour une étanchéité
à l'air maîtrisée

OPTEZ POUR LA PERFORMANCE
Praticité | Étanchéité | Rapidité | Facilité



POURQUOI OPTIMISER L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR D'UN BÂTIMENT ?

■ Pour diminuer les déperditions de chaleur

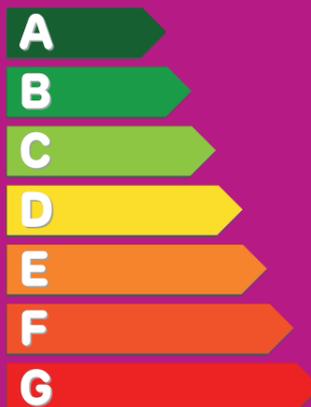
- > Améliorer l'efficacité énergétique
- > Faire des économies d'énergie

■ Pour réduire les flux d'air non maîtrisés

- > Optimiser l'efficacité de la ventilation
- > Augmenter la qualité de l'air intérieur

■ Pour répondre à une obligation réglementaire

- > Être en conformité avec la RT 2012



RÉPONSE SINIAT :



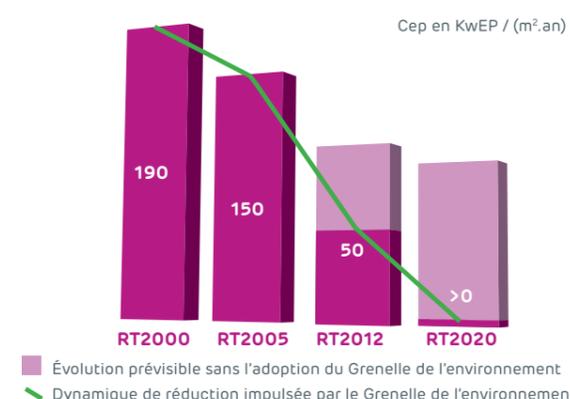
R'filter

Membrane d'étanchéité à l'air projetée mécaniquement sur la face interne des murs périphériques, R'Filter contribue à l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti en traitant les fuites d'air parasites de l'enveloppe maçonnée.

DES OBJECTIFS RT 2012 AMBITIEUX...

DES EXIGENCES DE PERFORMANCES GLOBALES DE 3 TYPES

- > **Bbio (Besoin bio climatique)** : exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti. Prend en compte la compacité, l'orientation, les masques solaires et l'isolation du bâti, à fournir obligatoirement lors du dépôt du permis de construire.
- > **Cep (Consommation d'Énergie Primaire)** : valeur référence maximale limitée à 50 kWh/m²/an pour les 5 usages : chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires (modulations en fonction de la zone climatique, de l'altitude, du type de bâtiment, de sa surface et des équipements de chauffage).
- > **Tic (Température Intérieure de Confort)** : en été, la Tic d'un bâtiment doit être inférieure à celle du même bâtiment ayant des caractéristiques thermiques de référence.



Diviser par 3 la consommation conventionnelle d'énergie primaire dans le bâtiment neuf par rapport à la RT 2005

DES EXIGENCES DE MOYENS ET GARDE-FOUS

- > Traitement des ponts thermiques
- > Une surface minimale de baie vitrée supérieure ou égale à 1/6 de la surface habitable
- > Recours à une source d'énergie renouvelable
- > Protection solaire
- > **Traitement de l'étanchéité à l'air avec obligation de résultats et contrôle en fin de chantier en Maison individuelle et Bâtiment d'Habitation Collectif**

MESURE OBLIGATOIRE DU « Q4PA_SURF »



TEST par contrôleur agréé

L'étanchéité à l'air est mesurée par le test dit « de la porte soufflante ». Ce test consiste à mettre en dépression le bâtiment et à mesurer les fuites d'air parasites. Réalisé à la fin du chantier par un **contrôleur agréé par le ministère**, il est obligatoire et permet de calculer le débit de fuites d'air parasites rapporté à la surface de parois froides (hors plancher bas) sous une pression différentielle intérieur / extérieur de 4 Pa. **L'indice de performance est le Q4 exprimé en m³/(h.m²).**

Exigences RT2012

- Maisons individuelles < 0.6 m³/(h.m²)
- Bâtiment d'Habitation Collectif < 1 m³/(h.m²)

R'filter, L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR MAÎTRISÉE



► **R'Filter** convient parfaitement à tous les types de bâtiment :

MAISONS INDIVIDUELLES

> Rappel de l'obligation à $0,6 \text{ m}^3/(\text{h} \cdot \text{m}^2)$



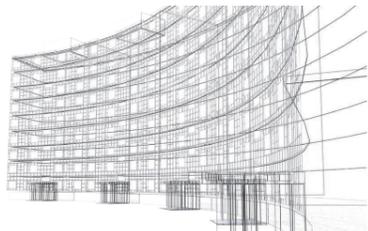
MAISONS "EN BANDE"

> Rappel de l'obligation à $0,6 \text{ m}^3/(\text{h} \cdot \text{m}^2)$



BÂTIMENTS D'HABITATION COLLECTIFS

> Rappel de l'obligation à $1 \text{ m}^3/(\text{h} \cdot \text{m}^2)$

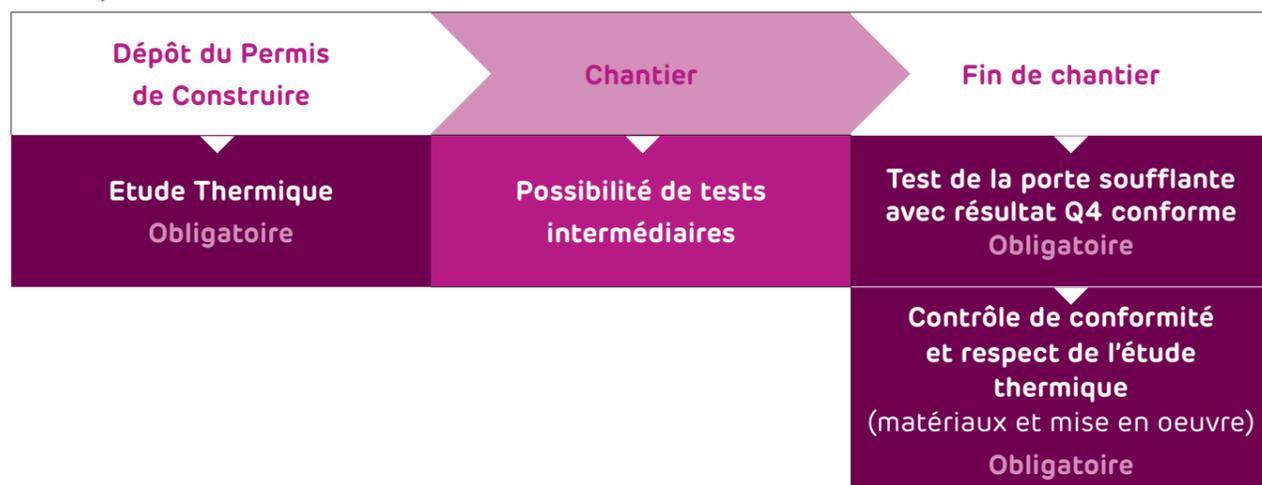


BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS

> Démarche volontaire d'optimisation pour les gains de Cep

RÉGLEMENTATIONS THERMIQUES ET ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES



AVANTAGES

EFFICACE

> Renforce l'efficacité énergétique du bâti en améliorant l'étanchéité à l'air de l'enveloppe maçonnée par le traitement des fuites d'air parasites

DURABLE

> Traitement de l'enveloppe maçonnée permettant une étanchéité à l'air durable
 > Interventions ultérieures potentielles sur le parement intérieur fini (perçements, modifications, etc.) sans impact sur l'étanchéité à l'air de l'enveloppe maçonnée
 > Produit à base de plâtre d'origine naturelle
 > Classement d'émissions dans l'air intérieur :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

FACILE ET RAPIDE

> Mise en œuvre facile : projection reste à l'état brut
 > Environ 50 à $60 \text{ m}^2/\text{h}$ en projection
 > Gain de temps : pas de traitement particulier au niveau des liaisons menuiserie-maçonnerie. R'Filter est simplement projeté jusqu'à la menuiserie (protégée).

RENDEMENT ÉLEVÉ

> Consommation $5 \text{ Kg}/\text{m}^2$ soit 5 m^2 traités avec un sac de 25 kg pour 5 mm d'épaisseur (peut varier selon le type et la qualité du support)



AVANTAGES

RESPIRANT

- > Membrane projetée, Haute Perméabilité à la Vapeur d'eau ($S_d = 0,03m$)
R'Filter laisse « respirer » les murs maçonnés.

PROJETABLE SUR TOUS SUPPORTS MAÇONNÉS

- > Parpaings, brique de structure, béton cellulaire.

COMPATIBLE AVEC TOUS SYSTÈMES PLAQUES

- > Complexes thermiques/acoustiques et plaques de plâtre collés conformément au DTU 25.42.
- > Contre-cloison avec isolant conformément au DTU 25.41. (pare-vapeur préconisé dans le cas d'une isolation laine minérale).
- > Contre-cloison sans isolant (dans certains cas d'isolation thermique par l'extérieur par exemple).



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- > Pulvérisation en **1 passe ou 2 passes frais sur frais**
- > Temps d'emploi : **1h30**
- > Consommation : **1 kg/m²/mm** d'épaisseur soit 5 kg pour 5 mm d'épaisseur (consommation et rendement peuvent varier légèrement selon la nature et l'absorption du support)
- > Vitesse d'application : **50 à 60 m²/h** (peut varier en fonction de la machine utilisée et du support)
- > Temps de séchage : **3 à 5 jours** (en fonction des conditions climatiques et d'aération)
- > Etiquetage sanitaire : **A+**
- > Résistance à la diffusion de vapeur d'eau : **Sd = 0,03 m**
- > Couleur : **Blanc**
- > Conforme à la norme **NF EN 13279-1**
- > Validité **6 mois** à partir de la date de fabrication

**TESTÉ
ET APPROUVÉ
SUR CHANTIER**

- > Nombreux chantiers tests réalisés avec mesure avant et après application de R'filter
- > Mesure effectuée par organismes indépendants et agréés (Enexco et ATM)

Avant intervention
Étanchéité à l'air entre
0,8 et 1,4 m³/(h.m²)

Après R-Filter (5 mm d'épaisseur appliquée)
Étanchéité à l'air entre
0,2 et 0,35 pour objectif **0,6 m³/(h.m²)** en maison individuelle
0,5 et 0,6 pour objectif **1 m³/(h.m²)** en collectif

MISE EN ŒUVRE



La membrane **R'Filter** se projette rapidement et facilement sur le mur maçonné (parois verticales froides ou donnant sur un local non chauffé) avant pose des plafonds ou plafonds faits.

PRÉPARATION DU CHANTIER

- > Chantier hors d'eau, hors d'air conformément aux exigences des DTU 25.41 et 25.42.
- > Les supports doivent être secs, propres et dépoussiérés.
- > Les menuiseries doivent être protégées et mises en œuvre conformément au DTU 36.5.

MATÉRIEL

- > Machine dédiée type PFT Ritmo Powercoat (branchement sur arrivée d'eau basse).
- > Machine à plâtre Siniat 44-2 avec kit d'adaptation (nous consulter).
- > Autres machines à projeter (nous consulter).
- > Machine à gouttelettes (hors airless) avec gâchage manuel préalable (taux de gâchage E/P = 75%)
- > Application manuelle possible après gâchage au malaxeur (taux de gâchage E/P = 75%).

APPLICATION

- > Si nécessaire pulvériser le primaire régulateur de fond 24h avant l'application sur supports absorbants (briques épaisses...) ou par temps très chaud et sec.
- > Pulvériser R'Filter en 2 passes frais sur frais à moins de 45 minutes d'intervalle ou en 1 passe de 5 mm d'épaisseur.
- > Aplanir la zone de fixation appropriée si pose ultérieure de fourrures en contre-cloison ou de cornières périphériques.

NETTOYAGE

Nettoyage à l'eau et à frais des surfaces restant visibles après la pose du système plaques de plâtre.



Conseil Pro

0 825 000 013 Service 0,09 € / min
+ prix appel

conseilpro@siniat.com

C'EST
SIGNÉ
SINIAT!

SINIAT S.A.

500, RUE MARCEL DEMONQUE
PÔLE AGROPARC
84915 AVIGNON CEDEX 9

www.siniat.fr